Envoyé en préfecture le 24/06/2019
Reçu en préfecture le 24/06/2019
ID : 064-200067106-20190618-CP20190618_005-DE

Communauté d'Agglomération Pays Basque
Euskal Hirigune Elkargoa

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 18 JUIN 2019

OJ N°5 - Développement économique.
Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin à Biarritz. Convention de partenariat avec le Centre Européen d'Excellence sur le BIOmimétisme de Senlis (CEEBIOS).

Date de la convocation : 12 juin 2019.
Nombre de conseillers en exercice : 69.
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

PRESENTS :

ARRABIT Bernard, BAUDRY Paul, BÉHOTÉGUY Maïder, BERTHET André, BIDEGARAY Barthélémy, BISAUTA Martine (à compter de l'OJ N°18), BORDES Alexandre, BOSCQ Dominique, CACHENAUT Bernard, CARRERE Bruno, CLAVERIE Peio, DAGORRET François, DEQUEKER Valérie, DUBLANC Gilbert, DURRUTY Sylvie, ELISSALDE Philippe, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, EYHERABIDE Pierre, FOURNIER Jean-Louis, GASTAMBIDE Arño (jusqu'à l'OJ N°40), GONZALEZ Francis, HIRIGOYEN Roland, IBARRA Michel, IPUTCHA Jean-Marie, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, JOCOU Pascal, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, LACASSAGNE Alain (à compter de l'OJ N°14), LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LAUQUÉ Christine (à compter de l'OJ N°8), LEIZAGOYEN Sylvie, MIALOCQ Marie-José (jusqu'à l'OJ N°18), NARBAÏS-JAUREGUY Éric, OLÇOMENDY Daniel, SAINT ESTEVEN Marc, SOROSTE Michel, THEBAUD Marie-Ange, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel.

ABSENTS OU EXCUSES :

ALZURI Emmanuel, BERARD Marc, BLEUZE Anthony, BURRE-CASSOU Marie-Pierre, CARPENTIER Vincent, CHASSERIAUD Patrick, CURUTCHARRY Antton, DE CORAL Odile, DE LARA Manuel, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, ECENARRO Kotte, GUILLEMOTONIA Pierre, HAYE Ghislaine, HIRIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRIART Jean-Pierre, IRIGOYEN Jean-François, KEHRIG-COTTENÇON Chantal, LASSERRE-DAVID Florence, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques, MILLET-BARBÉ Christian, MOTSCH Nathalie, NOUSBAUM Pierre-Marie, OLIVE Claude, POULOU Guy, UGALDE Yves.

PROCURATIONS :

CURUTCHARRY Antton à OLÇOMENDY Daniel, DESTIZON Patrick à CLAVERIE Peio, GUILLEMOTONIA Pierre à IRIART Alain, HAYE Ghislaine à VEUNAC Michel, IRIGOYEN Jean-François à ETCHEGARAY Jean-René, MIALOCQ Marie-José à ELISSALDE Philippe (à compter de l'OJ N°19), MILLET-BARBÉ Christian à LACASSAGNE Alain (à compter de l'OJ N°14), NOUSBAUM Pierre-Marie à LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, OLIVE Claude à LAFLAQUIERE Jean-Pierre, UGALDE Yves à SOROSTE Michel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SAINT ESTEVEN Marc.

Modalités de vote : vote à main levée.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Envoyé en préfecture le 24/06/2019
Reçu en préfecture le 24/06/2019
ID : 064-200067106-20190618-CP20190618_005-DE

OJ N°5 - Développement économique.
Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin à Biarritz. Convention de partenariat avec le Centre Européen d'Excellence sur le BIOmimétisme de Senlis (CEEBIOS).

Rapporteur : Monsieur Michel VEUNAC.

Mes chers collègues,

En vue de la mise en œuvre du projet de création d'un site physique dédié au Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin à Biarritz, la Communauté d'Agglomération Pays Basque et le CEEBIOS souhaitent définir et structurer, de la manière la plus complète possible, leur relation de partenariat. Les enjeux de celui-ci sont :

- faire du Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin à Biarritz la référence mondiale sur cette thématique en termes de compétences, de connaissances et de savoir-faire,
- accélérer le développement des activités économiques et académiques sur le biomimétisme marin au Pays Basque,
- asseoir le biomimétisme comme levier de croissance auprès du monde économique sur le territoire régional.

Le Biomimétisme Marin au Pays Basque

La Communauté d'Agglomération Pays Basque renforce son positionnement sur l'économie bleue notamment par l'élaboration d'une stratégie dédiée à l'échelle du Pays Basque et par la création d'outils structurants favorisant le développement de cette économie, avec l'émergence de projets innovants en lien avec des secteurs porteurs, comme la valorisation des ressources marines.

Outre les nombreuses ressources qu'elle apporte, cette biodiversité marine constitue également un réservoir d'innovations bio-inspirées ou biomimétiques : matériaux innovants, chimie douce, nouveaux procédés de fabrication plus sobres, etc. Le biomimétisme est reconnu nationalement et internationalement comme un levier de l'innovation responsable.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a souhaité évaluer précisément le potentiel du biomimétisme comme levier de la croissance bleue dans le Pays Basque. L'étude menée a prouvé l'intérêt du biomimétisme marin pour le territoire Pays Basque, la présence d'un tissu académique et économique propice et favorable au développement de cette approche et le positionnement différenciant pour le territoire d'un pôle de compétences sur le biomimétisme marin.

Parallèlement, la Communauté d'Agglomération s'est impliquée avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le CEEBIOS dans la co-animation du groupe de travail régional sur le biomimétisme marin. Elle a également contribué très largement au rapport dédié publié en 2018.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération est partenaire de la chaire de recherche MANTA centrée sur le développement de matériaux bio-inspirés à partir de ressources marines, portée par l'UPPA en partenariat avec des acteurs économiques du territoire et lancée en décembre 2018.

Enfin, la Communauté d'Agglomération est en cours de structuration d'un site physique dédié à l'Economie de l'Océan à Biarritz qui aura notamment pour vocation d'accueillir le Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin, se spécialisant sur les organismes marins. Le Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin se veut :

- un centre d'innovation et de recherche,
- un lieu de créativité et d'innovation autour de l'Economie de l'Océan.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Envoyé en préfecture le 24/06/2019
Reçu en préfecture le 24/06/2019
ID : 064-200067106-20190618-CP20190618_005-DE

Lieu hybride d'innovation ouverte, s'y côtoieront des équipes de recherche, des entreprises, des porteurs de projets, des étudiants, au sein d'un bâtiment biomimétique tourné vers l'Océan.

Ce bâtiment accueillera le Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin constitué :

- de l'IPREM Océan (Institut des sciences analytiques et de physico-chimie pour l'environnement et les matériaux) :
  - les laboratoires et activités de recherche de l'IPREM en lien avec l'Océan soit une quarantaine de personnes,
  - la chaire de recherche MANTA sur le développement de biomatériaux bio-inspirés des ressources marines portée par l'IPREM en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, les Laboratoires de Biarritz, Winereef Lab et le Comité des Pêches 64-40,
- des espaces projets destinés aux étudiants du Master Matériaux bio-inspirés de l'UPPA et aux équipes projets d'entreprises,
- d'un centre de ressources sur le biomimétisme marin et la biodiversité marine animé par le Centre Européen d'Excellence du BIOmimétisme de Senlis qui installera sa branche marine,
- d'une pépinière d'entreprises.

De plus, le bâtiment sera à l'image des activités qu'il hébergera, à savoir des activités biomimétiques et innovantes, impliquant :

- d'atteindre des objectifs fortement ambitieux en termes de durabilité et de régénération (gestion de l'énergie et de l'eau, utilisation de matériaux locaux, biosourcés, recyclés, etc.),
- de proposer des process innovants bio-inspirés et/ou bio-conçus pour atteindre ses objectifs,
- de positionner les futurs usagers au cœur de la réflexion, notamment en phase conception pour designer un bâtiment répondant aux objectifs de synergies, de collaborations et de rencontres entre les différents acteurs présents.

<u>Le Centre Européen d'Excellence sur le Biomimétisme de Senlis (CEEBIOS)</u>

Le CEEBIOS est une initiative inédite, amorcée et portée par la Ville de Senlis. Parmi ses membres fondateurs, citons :

- Gilles BOEUF, ancien Président du Muséum national d'Histoire naturelle et spécialiste de la biologie marine, ainsi que trois pôles de compétitivité (MATIKEM, UpTEX et IAR),
- Antonio MOLINA-NOLIN, nouveau Président de l'association CEEBIOS.

Ce centre se positionne en structure d'intérêt général, visant à catalyser la richesse des compétences nationales du monde académique, de l'enseignement et de la Recherche et Développement.

Ses missions ont pour objet de :

- fédérer le réseau de compétences en biomimétisme,
- accompagner les projets innovants,
- contribuer au développement de la formation,
- contribuer au développement de démonstrateurs et plateformes,
- développer les outils d'accompagnement,
- communiquer, influencer.

<u>Convention de partenariat CEEBIOS / Communauté d'Agglomération Pays Basque</u>

Cette convention est destinée à régir, de la manière la plus complète possible, la relation de partenariat conclue entre le CEEBIOS et la Communauté d'Agglomération Pays Basque en vue de la mise en œuvre du projet de création d'un site physique dédié au Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin à Biarritz.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Envoyé en préfecture le 24/06/2019
Reçu en préfecture le 24/06/2019
ID : 064-200067106-20190618-CP20190618_005-DE

Il est à noter que la convention de partenariat est signée pour une année dans l'optique de préparer une convention pluriannuelle en concertation avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci disposera alors d'un nouveau plan de financement prenant en compte des financements privés issus d'adhésions et de prestations, et un co-financement public (Région, Communauté d'Agglomération, Fonds européens, etc.)

Les objectifs visés par ce partenariat sont les suivants :

- accompagner la conception biomimétique du bâtiment destiné à accueillir le pôle d'excellence,
- définir les fonctions du futur site physique d'accueil du Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin à Biarritz,
- assurer l'implantation du CEEBIOS au Pays Basque et le développement de son offre de services sur le territoire régional,
- animer et fédérer les acteurs de l'écosystème eurorégional sur le biomimétisme marin,
- détecter et accompagner les projets innovants / œuvrer au transfert de technologies,
- contribuer au développement de la formation,
- communiquer, influencer,
- accompagner la mise en œuvre de démonstrateurs et plateformes.

Le CEEBIOS s'engage à mener des actions sur :

- le volet bâtiment destiné à accueillir le pôle, en accompagnant la Communauté d'Agglomération et en apportant son expertise dans le cadre du dialogue compétitif pour la conception du projet,
- le volet entreprises, en faisant notamment émerger et en accompagnant des projets d'innovation et de Recherche et Développement sur le territoire, en créant un centre de ressources dédiés et en animant la communauté d'acteurs,
- le volet recherche, en contribuant par exemple au rayonnement de la chaire MANTA et en développant des partenariats stratégiques avec des organismes clés,
- le volet enseignement supérieur, en aidant notamment à la mise en place du Master Matériaux bio-inspirés piloté par l'UPPA et en développant des formations qualifiantes en biomimétisme marin.

Le plan d'actions et son calendrier de mise en œuvre sont précisés en annexe de la convention.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'engage en contrepartie à :

- financer une partie de la mise en œuvre de cette action pour la première période de juin 2019 à juin 2020, avec le versement à l'association d'une contribution de 40 000 €. Par la suite, des financements sur projet pourront être négociés si nécessaire,
- mettre à disposition du CEEBIOS un bureau au sein du Générateur d'Activités à Anglet dont les loyers (130 €/m²/an) et charges (45 € HT/m²/an) seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération,
- prendre en charge une partie des frais d'accueil des évènements dans ses locaux, suite à une discussion au cas par cas entre les deux partenaires,
- fournir les éléments nécessaires au bon déroulement des actions identifiées dans la présente convention,
- diffuser et communiquer sur les évènements et les missions du CEEBIOS auprès de son réseau.

Le Comité de pilotage, constitué de huit membres, quatre pour la Communauté d'Agglomération, deux membres pour le CEEBIOS et deux pour la Région Nouvelle-Aquitaine, veillera au bon fonctionnement de ce partenariat.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Envoyé en préfecture le 24/06/2019
Reçu en préfecture le 24/06/2019
ID : 064-200067106-20190618-CP20190618_005-DE

Un Comité de suivi est également constitué afin d'assurer le suivi opérationnel du partenariat. Il est composé du ou de la chargé(e) de mission et de la directrice du CEEBIOS, de la chargée de mission Filière Océan, du chargé de mission Enseignement Supérieur et Recherche et du Directeur Général Adjoint Economie de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 24 février 2017, modifiée par délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2017, portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment en matière de « Contrats ou conventions de partenariat conclus avec divers organismes (y compris collectivités et établissements publics) dans le cadre des politiques communautaires, avenants aux contrats existants et résiliations »,

Considérant les ambitions portées par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, d'une part, sur le projet de Pôle d'Excellence sur le Biomimétisme Marin à Biarritz, et, d'autre part, sur le développement du futur site technopolitain dédié à l'Economie Bleue,

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver les termes de la convention de partenariat ci-annexée, entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et le Centre Européen d'Excellence sur le Biomimétisme de Senlis,
- approuver, au profit du Centre Européen d'Excellence sur le Biomimétisme de Senlis, au titre de ses actions, le versement d'une contribution de 40 000 €,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2019 – Chapitre 65 – Nature 6574.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour : 46 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0
Ne participe pas au vote : 0
Non votant : 1 (BEHOTEGUY Maider)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Jean-Marie MARTINO.

Certifié exécutoire
Transmis au contrôle de légalité le : 24 juin 2019.
Publié le : 24 juin 2019.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72